

Avis

Assurance maladie obligatoire (AMO)

Urgent

Nous portons à la connaissance de tous les étudiants qu'ils doivent renseigner d'urgence les informations manquantes moyennant la plateforme : <https://amo.uca.ma/> , et ce avant le 11/12/2023.

Marrakech, le 06/12/2023

